



Octobre 2016
N°86

Sur les traces du panda

LE JOURNAL DES DONATEURS DU WWF



© Martin Harvey / WWF

ÉDITO

40 ans de succès pour la biodiversité

Il y a 40 ans, la France se dotait de sa première loi sur la protection de la nature. La préservation des espaces naturels, des paysages et des ressources naturelles, des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent sont alors déclarés d'intérêt général. Depuis, de grandes victoires ont eu lieu sur l'érosion de la biodiversité dans notre pays. Citons ici quelques exemples.

En 1975, le WWF et la station biologique de la Tour du Valat construisent un îlot artificiel afin de faciliter le retour des flamants roses en Camargue, avec succès puisque pas moins de 55 000 flamants fréquentent désormais ce lieu préservé. Peu après, le WWF lance un programme délicat de réintroduction du très rare gypaète barbu qui avait alors déserté les massifs français. Une centaine d'individus sont aujourd'hui recensés dans les Alpes.

En 1986 débute un conflit très dur, qui durera 25 ans, mais à l'issue duquel le collectif « Loire vivante », soutenu par le WWF, obtiendra que le dernier fleuve sauvage d'Europe conserve son caractère naturel.

Au cœur de la Brenne, le pays aux mille étangs, au sein d'une zone humide d'importance internationale, le WWF développe une stratégie de cogestion avec les acteurs locaux qui fait aujourd'hui figure de référence nationale. Le marais d'Orx, dans les Landes, fera l'objet du plus grand programme de renaturation jamais réalisé en France par une organisation de protection de la nature. En quelques saisons, le marais redevient une halte pour les oiseaux migrateurs et sera classé en réserve naturelle.

La création du sanctuaire Pelagos en 1999, seule aire marine protégée de haute mer, permet de concilier activités économiques et protection de l'exceptionnelle biodiversité Méditerranéenne, notamment des mammifères marins. Le Parc Amazonien de Guyane, créé en 2007 avec le soutien du WWF, vise à lutter contre le recul de la forêt tropicale, qui abrite 10 % des espèces du globe et fournit 15 % de l'oxygène mondial.

Les actions que nous menons ont un impact qui se mesure dans la durée. Ce travail n'est jamais terminé mais chaque avancée demeure essentielle. Toutes ces victoires, c'est à vous que nous les devons. Continuez de soutenir le WWF.

Isabelle
Autissier

À LA UNE

LE MONDE SE MOBILISE POUR PROTÉGER LES ÉLÉPHANTS

La planète est réunie en Afrique du Sud pour évaluer l'impact du commerce international sur les espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Le cas de l'éléphant d'Afrique, victime d'un inacceptable braconnage, occupera une partie des débats..



Stéphane Ringuet
Chargé de programme
commerce des
espèces menacées

Sur Les Traces du Panda : En dépit des restrictions imposées au commerce international de l'ivoire, l'éléphant est-il toujours menacé par le braconnage ?

Stéphane Ringuet, chargé de programme commerce des espèces menacées :

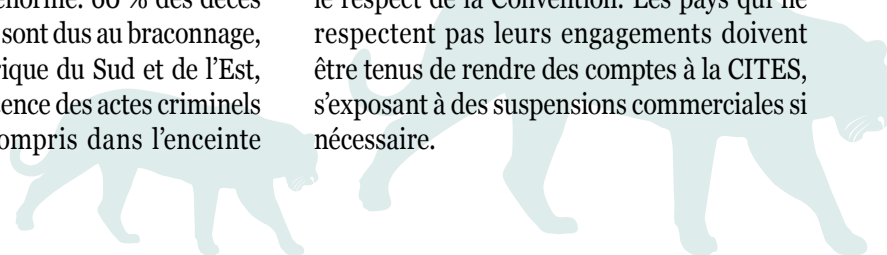
Malheureusement oui. Nous avons une assez bonne idée de la situation tant en termes de braconnage d'éléphants que de commerce illégal d'ivoire grâce aux programmes de suivi de la CITES* dont les rapports vont étayer les décisions qui seront prises à Johannesburg. Le braconnage des éléphants d'Afrique a augmenté considérablement de 2006 à 2011, et il reste aujourd'hui plus élevé que dans les années 2000.

Entre 2010 à 2015, plusieurs dizaines de milliers d'éléphants, sur une population totale qui n'excède pas les 500 000 individus, ont ainsi été tués par les braconniers chaque année. C'est énorme. 60 % des décès d'éléphants constatés sont dus au braconnage, un peu moins en Afrique du Sud et de l'Est, quoiqu'une recrudescence des actes criminels ait été signalée, y compris dans l'enceinte

même du prestigieux parc Krüger.

Un niveau de pauvreté sur les sites à éléphants et aux environs, la modicité des moyens engagés dans la lutte contre ces actes criminels, la mauvaise gouvernance et la persistance de phénomènes de corruption et enfin un marché de l'ivoire porteur sont autant d'indices importants des tendances du braconnage. Les données de commerce illégal confirment cette tendance, avec l'équivalent de 273 tonnes d'ivoire brut saisi de 2007 à 2014. **STP : Mais peut-on vraiment espérer des progrès en terme de conservation de l'éléphant au cours d'un événement comme la CITES ?**

S.R. : Oui. La CITES offre l'occasion de mettre en œuvre les engagements des Etats à travers des mesures radicales concernant la criminalité liée aux espèces sauvages, la corruption, la réduction de la demande et le respect de la Convention. Les pays qui ne respectent pas leurs engagements doivent être tenus de rendre des comptes à la CITES, s'exposant à des suspensions commerciales si nécessaire.



Il est toutefois nécessaire que les débats ne se concentrent pas sur les seules propositions visant à retirer ou inclure telle ou telle population d'éléphants du champ des annexes de la CITES. Ce qui compte c'est que les différents pays concernés par le braconnage mettent en œuvre leur Plan d'Action National CITES pour l'Ivoire comme ils s'y sont engagés. Ces États doivent notamment déployer les moyens adéquats pour enfin lutter efficacement contre les braconniers et les trafiquants d'ivoire, stopper la demande illégale d'ivoire, et protéger ainsi les populations d'éléphants.

STP : Le WWF exprimera-t-il une position sur la question des éléphants ?

S.R. : Absolument. Le WWF, qui bénéficie d'un statut d'observateur lors de la Conférence des Parties, appellera à une suite de décisions pour donner plus de vigueur à l'application effective des Plans d'Actions Nationaux pour l'Ivoire et demandera en outre la fermeture totale des marchés domestiques de l'ivoire qui stimulent la demande et qui sont, au moins en partie, alimentés par le trafic illégal à l'origine du massacre des éléphants. Nous nous opposerons aux propositions qui souhaitent permettre le commerce international de l'ivoire. Nous ne nous opposerons pas à ce que de très rares dérogations soient accordées, je pense aux instruments de musique anciens, lorsqu'il est prouvé notamment que ces segments de marché ont un impact nul sur le trafic. Nous souhaitons aussi que les saisies importantes d'ivoire débouchent systématiquement sur des investigations, ce qui n'est étrangement pas encore le cas aujourd'hui, afin de mieux comprendre comment fonctionnent les filières criminelles et surtout parvenir à les démanteler. Nous encourageons des mesures pour mettre les stocks d'ivoire, en particulier ceux d'origine illégale ou invérifiable, hors service. Il nous apparaît aussi utile de chercher à évaluer si les opérations médiatisées de destruction des stocks d'ivoire ont un impact sur le comportement des consommateurs.

NOUS NOUS
OPPOSERONS AUX
PROPOSITIONS
QUI SOUHAITENT
PERMETTRE
LE COMMERCE
INTERNATIONAL
DE L'IVOIRE

STP : Les discussions porteront aussi sur d'autres espèces menacées ?

S.R. : Bien entendu. Il y aura de nombreuses questions spécifiques aux espèces de bois (de rose, ébène, palissandre, santal, d'agar...), de poissons (esturgeons, napoléon, anguilles, requins, raies...), de mammifères (grands singes, félins, lycas, antilopes...), de tortues, de coraux, de coquillages... De

très nombreuses propositions d'inscription aux annexes de la CITES seront aussi mises sur le tapis concernant un grand nombre d'espèces, mammifères (singe magot...), oiseaux (perroquet gris...), lézards, crocodiles, serpents, tortues, grenouilles, requins, mollusques (nautilus...), sans oublier des espèces végétales, des bois précieux notamment. Ainsi, nous nous opposerons fermement à une proposition visant à autoriser le négoce des cornes de rhinocéros blancs collectées par le passé et mort naturellement, proposition qui ne peut qu'exacerber un commerce qui doit au contraire être éradiqué. Nous serons également attentifs aux décisions concernant les pangolins, également appelés fourmiliers écaillés, auxquels la médecine chinoise attribue quelques vertus, et dont les populations sont menacées en Afrique comme en Asie. La CITES, qui se réunit tous les trois ans, est une des rares séquences de l'actualité où l'attention de la communauté internationale se focalise sur la conservation des espèces sauvages menacées et plus généralement sur la gestion durable des ressources naturelles. Les Etats discutent, partagent, développent des coopérations pour progresser vers une meilleure protection de ces emblèmes de notre patrimoine naturel, que sont les espèces de flore et de faune sauvages. Le WWF est évidemment mobilisé plus que jamais pour ce moment important. Soutenez le WWF.

* Conférence des Parties de la Convention sur la commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction qui se tiendra à Johannesburg, du 24 septembre au 5 octobre

EN BREF

SAUVEGARDER
LES OCÉANS ET
LEURS RESSOURCES



© Cat Holloway / WWF

Une exposition pour alerter sur l'état des stocks halieutiques dans le monde et informer sur les solutions

Malgré l'immensité et la remarquable productivité des océans, les populations de poissons sont, partout sur le globe, en chute libre. 90 % des stocks évalués sont ainsi déclarés pleinement exploités ou surexploités. La surpêche mais aussi la pêche illégale et les captures accidentelles mettent les écosystèmes marins en péril. L'avenir des 800 millions de personnes qui dépendent des ressources de la mer pour subsister, en particulier dans les pays en voie de développement, est également menacé. Le WWF a donc lancé le projet *Fish Forward* afin de sensibiliser sur l'impact de notre consommation de produits de la mer, y compris au-delà de nos frontières.

L'urgence commande de restaurer les stocks et d'assurer ainsi la pérennité de l'activité des pêcheurs. Le WWF soutient donc la mise en place de politiques ambitieuses de régulation de la pêche, incite les distributeurs, les restaurants, à se fournir auprès de filières responsables et accompagne les pêcheurs dans l'amélioration de leurs pratiques. Le consommateur a un rôle central à jouer. Une campagne menée sur les réseaux sociaux l'invite à diversifier ses choix en faveur d'espèces moins exploitées. Le WWF s'est ainsi associé à différents partenaires, le site démotivateur food, l'atelier des chefs, de grands cuisiniers... pour faire découvrir de nouvelles saveurs comme le thon listao ou le mullet. Le Conso-guide, outil pratique qui permet de choisir son poisson selon des critères durables, a également été réactualisé.

Au mois de décembre, l'aquarium tropical de Paris accueillera une exposition destinée à présenter aux petits comme aux grands des solutions pour lutter contre l'érosion de la biodiversité marine. Le WWF y présentera, par exemple, un filet mis au point en Guyane, plus sélectif et qui laisse s'échapper les tortues capturées par accident. Enfin, en février, la semaine de la pêche responsable sera l'occasion pour le WWF de faire la promotion des labels pêche et aquaculture durables et de mettre en lumière l'action d'entreprises partenaires engagées aux côtés du WWF.

assets.panda.org/downloads/guide_poisson.pdf



LE SAVIEZ-VOUS ?

COMMENT LES INDUSTRIES
S'INSPIRENT DE LA NATURE

Le biomimétisme propose de puiser dans le génie du vivant pour innover.

La structure de la peau de cet excellent nageur qu'est le requin, composée de minuscules écailles tranchantes, rainurées et inclinées, est imitée par les fabricants de combinaisons de plongée mais aussi d'ailes d'avion et de coques de bateau.

La très résistante coquille nacré de l'ormeau, un coquillage menacé de disparition, constituée de multiples couches de cristaux séparées par des interstices capables d'encaisser les chocs, a inspiré une nouvelle génération de verres et de céramiques moins sensibles aux fissures.

Les millions de cils minuscules qui équipent les pattes du gecko et lui permettent de s'accrocher par le simple fait d'interactions électriques spontanées de faible intensité sont à l'origine de l'invention d'un tissu collant ultra-adhésif mais détachable, réutilisable et même autonettoyant. Les excroissances présentes sur les nageoires de la baleine à bosse, utiles pour réduire les effets de turbulence de l'océan, sont reproduites sur les pales des éoliennes et les ailes d'avion.

La forme du bec du martin-pêcheur, qui lui permet d'encaisser l'onde de choc provoquée, lorsqu'il plonge, par la transition brutale entre deux milieux d'intensité différente a inspiré le nez du TGV japonais dessiné pour atténuer la sensation désagréable dégagée lors du passage sous un tunnel où règne un air comprimé.



© naturepic.com / Ingo Arndt / WWF

Un dispositif de valves à sens unique protège le cerveau de la girafe des reflux de sang veineux vicié, lorsqu'elle se penche pour brouter. Un système analogue a été imaginé pour préserver la santé des pilotes de chasse et des spatonautes lors d'accélération intenses.

Les aiguilles médicales sont indolores depuis qu'elles épousent la forme conique de la trompe du moustique.

L'étude de l'abdomen des lucioles, couvert d'écailles en dents de scie, a donné naissance à une nouvelle génération de lampes LED qui laissent échapper une quantité de lumière bien supérieure.

L'homme s'inspire de la nature depuis toujours mais le potentiel du biomimétisme est accru par les avancées technologiques, notamment l'observation à l'échelle nanométrique.

L'OVERSHOOTDAY OU LA COURSE CONTRE LE TEMPS

Chaque année, l'Overshoot Day ou « jour de dépassement » intervient de plus en plus tôt, ce qui signifie que l'humanité épuise toujours plus vite les ressources de la Terre.

En 2016, l'Overshoot Day ou « jour de dépassement » a été atteint le lundi 8 août, soit cinq jours plus tôt que l'année précédente. En un peu plus de sept mois donc, l'humanité a déjà consommé les ressources naturelles que la planète est capable de générer et d'offrir en une année. À compter de cette date, ces ressources nécessaires à l'homme ont donc été prélevées sur le capital. Conséquence inévitable : la capacité de la Terre à les produire s'en trouve amoindrie. En d'autres termes, il faudrait 1,6 planète à l'humanité pour subvenir à ses besoins. Le 8 août, nous sommes entrés en dette écologique. Il y a quinze ans, ce jour à partir duquel les hommes vivent à crédit était situé en octobre. En 1986, l'Overshoot Day n'existait tout simplement pas encore.

Le coût de cette surconsommation des richesses et services offerts par l'environnement est chaque année plus évident : pénuries en eau, désertification, érosion des sols, chute de la productivité agricole, épuisement des réserves halieutiques, disparition d'espèces... Si nous continuons à puiser les ressources naturelles au même rythme qu'à ce jour, nous aurons besoin de l'équivalent de deux planètes pas plus tard qu'en 2030. Le « jour de dépassement » sera alors avancé à la fin du mois de juin... La biocapacité de la planète pourrait alors être significativement endommagée sur le long terme.

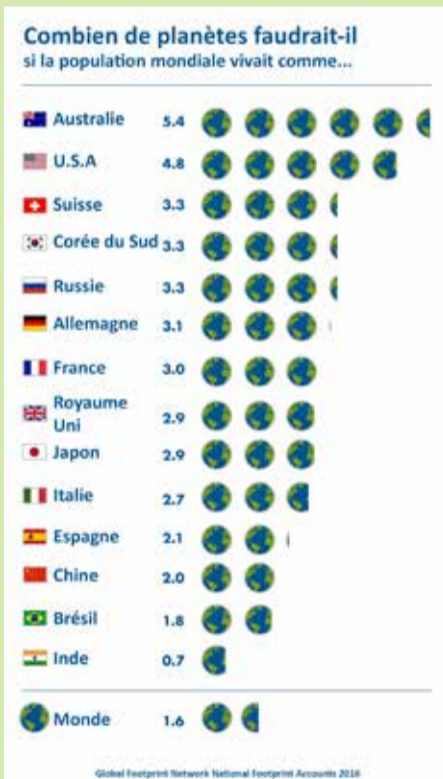
Les modes de production et de consommation, particulièrement dans les pays riches, sont responsables de cet épuisement des richesses naturelles. Si tous les habitants de la planète vivaient comme un américain, il faudrait plus de cinq planètes pour satisfaire nos besoins, comme un français trois, comme un chinois deux. La déforestation, l'étalement urbain, la surexploitation des océans, la prolifération des déchets et surtout l'accroissement

de la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère sont les principaux facteurs de l'alourdissement continu de notre empreinte écologique. Ainsi, les forêts du globe n'ont déjà plus la capacité d'absorber que la moitié des émissions mondiales de carbone.

Il revient donc à l'homme d'expérimenter de nouveaux modèles de société plus économes et qui présentent d'ailleurs de nombreux bénéfices autant environnementaux que sociaux et économiques. La priorité consiste à renoncer progressivement aux énergies fossiles. Le WWF milite pour une diminution des émissions mondiales de gaz à effet de serre dès 2020. Il convient pour cela d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables avec un objectif de 25 % de la consommation mondiale, de renforcer les mesures d'efficacité énergétique, de protéger les forêts et l'usage des terres, de financer la lutte et l'adaptation au changement climatique.

Il faut ainsi revoir nos manières de construire, de se déplacer, de se nourrir, réduire le gaspillage et privilégier une alimentation plus diversifiée, par exemple. Un défi passionnant consiste à inventer la ville de demain, à qui il reviendra d'accueillir les milliards de nouveaux habitants attendus. Elle ne pourra se développer en consommant davantage de terres productives, sera donc plus concentrée tout en offrant une transparence écologique facteur de bien-être : corridors de biodiversité, agriculture urbaine...

Les révolutions à venir ne seront pas nécessairement contraignantes. Le WWF s'emploie ainsi à défricher de nouveaux scénarios pour créer de la richesse sans ruiner le vivant. Soutenez les multiples initiatives du WWF.



À LA RENCONTRE DE



HUBERT GARLOT

Besoin de repentance !

J'ai rejoint, le 4 février 2014, le WWF France et son siège social du bois de Boulogne, niché dans son bel écrin de verdure, en tant que bénévole retraité, pour m'occuper des legs et donations.

Je suis en contact avec les Offices Notariaux et les Agences Immobilières afin de mettre en place les processus de vente de maisons et appartements que nous ont légués nos généreux donateurs.

Dans une vie antérieure, j'ai travaillé longtemps dans l'industrie pétrolière en tant que responsable de grands comptes et j'ai ressenti avec une pointe d'humour une certaine repentance et le besoin de me déculpabiliser !

Je partage pleinement l'engagement du WWF France en faveur de la préservation de la biodiversité et de la protection de la nature et soutiens sans réserve les actions menées en France et dans le monde.

Bon vent à cette Fondation internationale et merci pour tout le bien qu'elle prodigue.

Hubert



TOUS MOBILISÉS POUR LA PLANÈTE

TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT, ALORS TRIONS-LES TOUS !

La France se convertit au tri sélectif et le taux de recyclage du papier y atteint 55 %. C'est toutefois en deçà des performances de l'Allemagne où ce taux est de 75 %. Pourtant la consigne est simple : tous nos papiers sont à jeter dans la poubelle de recyclage y compris les journaux, les magazines, les prospectus mais aussi les enveloppes à fenêtre, les cahiers à spirale ou encore les blocs notes avec leurs agrafes, leurs trombones, peu importe. Seuls les papiers sales comme les papiers d'hygiène, mouchoirs, serviettes en papier... et ceux au contact d'aliments se jettent avec les autres déchets.

Les communes ont mis en place des zones de tri. Lorsqu'il n'existe pas de bac spécial papier, il suffit de les jeter avec les emballages dans le bac à couvercle jaune. Collectés ensemble, ces matériaux seront séparés au centre de tri.

Le papier peut se recycler jusqu'à cinq fois sous forme de papier — le papier journal contient ainsi déjà plus de 80 % de papier recyclé — mais davantage sous d'autres formes.

En effet, la fibre de cellulose permet aussi de fabriquer des cartons d'emballage comme les boîtes d'œufs, des serviettes en papier, du papier toilette, de l'isolant pour les toitures ou les cloisons... Mais le papier ne peut être recyclé indéfiniment car à chaque recyclage, les fibres de cellulose raccourcissent.

Le papier recyclé présente des avantages écologiques certains et préserve des ressources naturelles précieuses. Sa production consomme deux à trois fois moins d'énergie et d'eau par rapport à celle de papier non recyclé. En outre, la filière de recyclage est à l'origine de la création de milliers d'emplois sur notre territoire. Aujourd'hui, le papier recyclé est de qualité équivalente à celui issu du bois. Il peut-être blanc, glacé, brillant et ne bourre plus les imprimantes. Son prix n'est pas supérieur à celui du papier vierge.

Alors, au bureau comme à la maison, trions le papier et consommons en priorité du papier recyclé ou issu de bois provenant de forêts gérées durablement et certifié comme tel.

Oui ! Tous les papiers se trient et se recyclent

Journaux
Magazines



Publicités
Prospectus



Enveloppes
Papiers



Catalogues
Annuaire



Courriers
Lettres



Livres
Cahiers





Ce poster est pour vous !

ET SI LA SOLUTION C'ÉTAIT VOUS

LE LEGS

Le legs est une disposition testamentaire vous permettant de désigner les bénéficiaires de votre patrimoine, il se réalise à votre décès dans le respect des règles que vous avez édictées dans votre testament. Choisir de transmettre tout ou partie de son patrimoine au WWF est plus qu'un geste de générosité, c'est une promesse d'espoir pour toutes les générations à venir. Vous êtes de plus en plus nombreux à réfléchir à ce mode de soutien, particulièrement précieux pour le WWF, et cela nous aide à rendre plus efficaces nos actions de protection de la nature.

Vous pouvez effectuer trois types de legs au profit du WWF.

- **le legs universel** : vous transmettez la totalité de votre patrimoine au WWF en préservant le droit du conjoint survivant et celui des enfants.
- **le legs à titre universel** : vous transmettez une quote-part (un quart, la moitié) de votre patrimoine à un ou plusieurs bénéficiaires.
- **le legs particulier** : vous choisissez de désigner les biens de façon précise pour chaque bénéficiaire : maison, somme d'argent...

En France, vos héritiers légaux, enfants et conjoints, sont prioritaires et une part de votre patrimoine doit leur être réservée :

- à la moitié des biens si vous avez un enfant
- aux 2/3 si vous avez deux enfants
- aux 3/4 si vous avez 3 enfants ou plus

Un geste de générosité et de conviction

Ainsi vous disposez librement de la part restante, appelée quotité disponible.

Si vous n'avez pas d'enfants vous disposez de l'ensemble de votre patrimoine. Nous vous recommandons le testament par acte authentique : vous dictez vos volontés à votre notaire, qui rédige le testament que vous signez après lecture.

Votre legs en faveur de la Fondation WWF France nous permettra ainsi de sauvegarder des espaces naturels remarquables en France et de protéger des espèces en voie de disparition partout dans le monde.



N'hésitez pas à contacter Delphine Lefranc pour parler de votre projet de transmission.

Par téléphone au 01 55 25 84 20
Par email à : dlefranc@wwf.fr

Par courrier : Service Legs
1, carrefour de Longchamp - 75016 Paris



VOUS AVEZ LA PAROLE

Cher WWF France,
À l'occasion d'une année de voyage autour du monde, nos enfants, Baptiste (9 ans) et Corentin (6 ans) ont été très touchés par la question des tortues marines. Ils ont spontanément souhaité imaginer des solutions pour protéger ces espèces menacées et ont voulu les faire parvenir à votre organisme de protection de la nature. Vous trouverez donc en courrier joint leurs idées !
Claire et Bertrand B.

Le papier de ce journal a été gracieusement offert par la société Arjowiggins.



Notre raison d'être.

Avec le WWF, vous avez la certitude que votre don sera utilisé efficacement à la mise en œuvre de solutions concrètes et durables pour la sauvegarde de la biodiversité et la protection des espèces menacées.